

AVIS D'INTÉRÊT PUBLIC

Entretien de corridors de transport d'énergie

En conformité avec le Code de gestion des pesticides, Énergie Électrique, une division de Rio Tinto, procédera entre le 9 mai et le 26 août 2022, à l'application terrestre de pesticides dans les corridors de transport d'énergie, des postes de transformation, des digues et barrages de l'entreprise au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les interventions planifiées visent à assurer la fiabilité et le bon fonctionnement des réseaux de transport et de distribution d'énergie ainsi que l'accès sécuritaire aux diverses installations afférentes aux activités de l'entreprise.

Les travaux d'entretien consistent à la coupe des essences arborescentes incompatibles avec un réseau de transport et de distribution d'énergie. Au sud de la rivière Péribonka, les essences conifères feront l'objet de coupe mécanique tandis que les essences feuillues sujettes au rebourgeoisement ou aux rejets de souche seront coupées mécaniquement et seront suivies d'un traitement avec un phytocide sélectif sur la souche fraîchement coupée. Au nord de la rivière Péribonka, aucun arrosage à grand débit n'est prévu en 2022 dans les corridors de transport d'énergie, seulement une coupe mécanique. La végétation herbacée ou arbustive présente sur les digues et les barrages sera pulvérisée avec un herbicide tandis que les postes de transformation seront pulvérisés avec un phytocide sélectif.

L'entreprise responsable des travaux sur les sites sera la firme Jean-Marc Harvey inc. Un surveillant de Rio Tinto sera aussi sur place lors des travaux.

Voici la localisation des lieux où les travaux seront effectués :

Corridor des lignes

- Lignes 36-37-38, du poste 161 kV Isle-Maligne vers le poste 240kV
- Lignes 54-55-56-57-58, du poste 345 Delisle vers l'Usine Alma
- Lignes PA-PD, du poste CNE vers le 900 avenue du Pont Nord
- Lignes 231, du pylône 4 vers le pylône 21, secteur Usine Isle-Maligne
- Lignes 110, de l'Usine Isle-Maligne vers l'Usine Alma
- Lignes déversoir 3, secteur Isle-Maligne, et ligne déversoirs 5-7 secteur, rang Melançon à Alma
- Ligne 2,2 kV, secteur Shipshaw
- Ligne 4 kV, secteur Centrale Chute-des-Passes
- Lignes 65-66, du poste Usine Jonquière vers l'Usine Laterrière
- Lignes 65-66 67-68, du poste Usine Jonquière vers le mont Sainte-Claire, Station CJPM, pylône 203
- Lignes 61-62 et chemins d'accès, de la Centrale de Chute-des-Passes vers le pylône 70 (kilomètre 88), MRC du Fjord (TNO)

Postes et installations

Poste B-17 900 av. du Pont	Alma	Propriété Rio Tinto
Poste Auxiliaire CNE (Centrale Isle-Maligne)	Alma	Propriété Rio Tinto
Poste 161kV CIM (Centrale Isle-Maligne)	Alma	Propriété Rio Tinto
Poste 240kV CIM (Centrale Isle-Maligne)	Alma	Propriété Rio Tinto
Poste 345kV CCR	Alma	Propriété Rio Tinto
Poste Chute-à-la-Savane	Sainte-Monique	Propriété Rio Tinto
Poste Mistassini	Dolbeau-Mistassini	Propriété Rio Tinto
Poste UT Usine Scepter	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Station de pompage Pont-Arnaud	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Postes Usine Jonquière (haute et basse tensions)	Saguenay	Propriété Rio Tinto

Aménagements

Passes-Dangereuses, barrages et digues	MRC du Fjord	Propriété Rio Tinto
Centrale Isle-Maligne, digue 5B	Alma	Propriété Rio Tinto
Centrale Shipshaw, digues 3A et 3B	Saguenay	Propriété Rio Tinto
Centrale Chute-à-Caron, barrage côté Ouest	Saguenay	Propriété Rio Tinto

Il n'y a aucune restriction sur la fréquentation des lieux qui seront traités et sur la consommation des végétaux qui proviennent de ces lieux. Il est toutefois recommandé de laver les fruits avant de les consommer.

Pour toute demande d'information supplémentaire, contactez le 418 699-3666 ou écrivez à : communications.ee@riotinto.com

Cet avis est publié par Énergie Électrique, une division de Rio Tinto.